

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 novembre 2018

Télémédecine sur tous les territoires : Focus sur le Nord Franche-Comté

Pratiques innovantes, parcours des patients simplifiés : la Bourgogne-Franche-Comté déploie une stratégie ambitieuse de télémédecine. Les contraintes de la région (étendue, ruralité, démographie médicale) se sont muées depuis de nombreuses années en autant de facteurs de motivation des acteurs impliqués dans cette dynamique. Aujourd'hui, elle se mesure sur tous les territoires. Exemple à la maison de santé de Ménoncourt, sur le Territoire de Belfort.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a engagé une série d'appels à projets successifs qui lui permettent de déployer très largement les équipements de télémédecine dans la région. La première phase, conduite en 2017, concerne les maisons de santé pluri professionnelles (MSP), les groupements et cabinets généralistes dans les zones fragiles. Sur 115 candidatures, une soixantaine de structures ont été retenues pour 1 à 2 projets. Les sites sélectionnés entrent progressivement en phase opérationnelle, prioritairement pour des télé expertises en dermatologie, en cardiologie et en gériatrie, télé spécialités les plus plébiscitées par les professionnels de santé et les patients.

Sur le territoire Nord Franche-Comté, 5 sites et 7 projets sont en cours de déploiement : la maison de santé « Les Errues », à Ménoncourt, en dermatologie et en cardiologie, la maison de santé « Jenny » d'Héricourt, en dermatologie et cardiologie également, la MSP de Montenois dans le Doubs (cardiologie), un cabinet libéral à Mandeure (dermatologie), et le centre de santé médical Léon Blum à Belfort (cardiologie).

Les experts de ces sites sont les équipes médicales de l'Hôpital Nord Franche-Comté en dermatologie et en cardiologie, ainsi que des cardiologues libéraux, l'objectif étant de garantir une prise en charge de proximité.

Des usages déjà nombreux

Le directeur général de l'ARS, Pierre Pribile, s'est rendu le 9 novembre sur le site de la MSP de Ménoncourt pour aller à la rencontre des équipes. L'occasion de saluer le succès des usages en dermatologie, nombreux dès les premières semaines de déploiement (plus de 80 actes recensés en quatre mois).

Le budget global de l'appel à projets se monte à près de 1,5 million d'euros : 1, 2 million d'euros financés par l'ARS, 200 000 euros par le conseil régional et un peu plus de 42 000 euros par le conseil départemental de la Saône-et-Loire.

La stratégie régionale s'appuie sur deux autres appels à projet : fin 2018 pour le secteur médico-social et plus particulièrement les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), et en 2019 pour une troisième phase concernant le secteur des personnes en situation de handicap.

A l'échelle régionale, plus de 800 professionnels de santé sont d'ores et déjà formés à la télémedecine, plus de 150 structures sont équipées et non moins de 9 000 actes devraient s'afficher au bilan de l'année 2018.

De quoi parle-t-on ?

La télémedecine rassemble les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication.

La téléconsultation permet à un professionnel médical de donner une consultation à distance à un patient. Les téléconsultations de gériatrie et de psychiatrie sont pratiquées en Bourgogne-Franche-Comté.

La télé expertise, permet à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un autre professionnel médical, sur la base des informations médicales du patient. La télé expertise en dermatologie et en cardiologie est pratiquée dans la région.

La télésurveillance médicale, permet à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical du patient et de prendre des décisions de prise en charge.

Exemple : la télé surveillance de l'hypertension artérielle au domicile ou bien encore la télé surveillance de l'insuffisance cardiaque via des balances connectées.

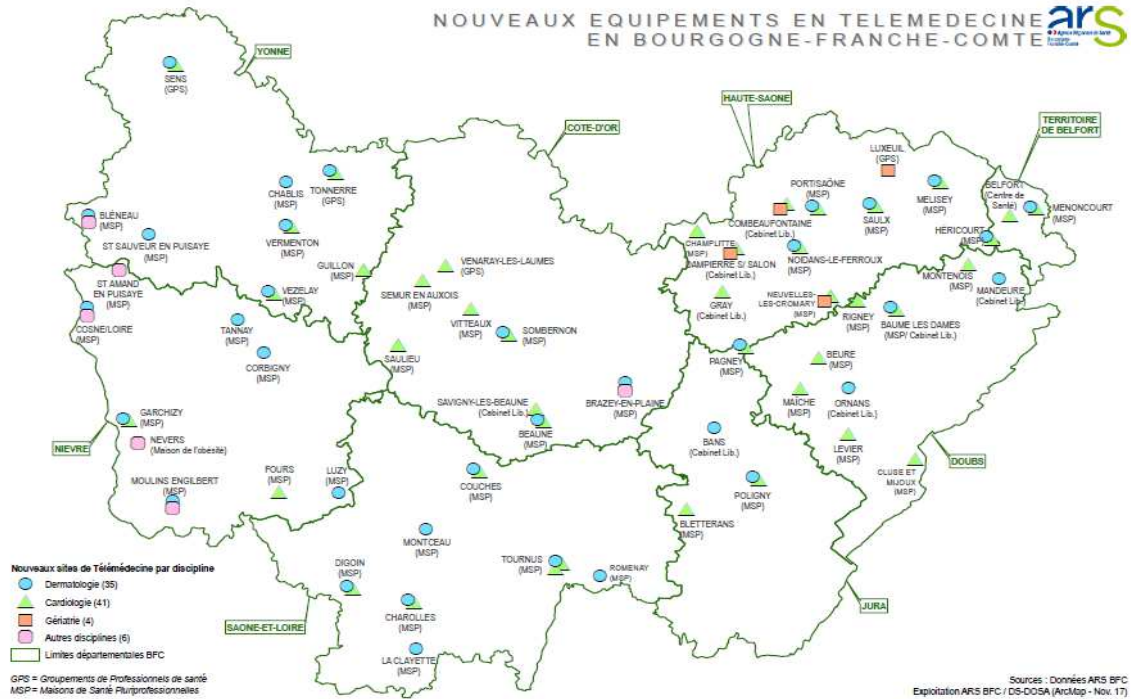
La téléassistance médicale, permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte.

La fibrinolyse d'un patient présentant un AVC par un neurologue à distance est très développée en Bourgogne Franche-Comté, région pionnière du télé-AVC.

Quelle logistique ?

Chaque ex -région a mis en place une plateforme régionale de télémedecine portant les usages des projets régionaux, avec pour objectif de connecter entre eux le maximum de professionnels de santé.

Pour le déploiement de la télémedecine, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur les groupements de coopération sanitaire GCS- E-santé Bourgogne et Emosist en charge des déploiements des sites et de l'accompagnement des professionnels.



Retours d'expériences

Pour les patients :

- Amélioration des délais de prise en charge : réponse entre 1 et 3 jours
- Facilitation des rendez-vous « physiques » suite à un acte de télémedecine
- Proximité de l'offre de soins
- Réduction des inégalités de prise en charge
- Continuité de prise en charge chez le médecin traitant
- Limitation des déplacements et non déplacement de population fragile.

Pour les professionnels de santé :

- Atout contre l'éloignement ou l'isolement, formation continue
- Sécurisation des échanges et des pratiques
- Rémunération de l'activité : en région, un forfait est versé aux structures qui sont engagées dans la télémedecine ainsi qu'à l'expert, pour reconnaître son activité
- Nouvelles coopérations, liens privilégiés avec les différents spécialistes
- Valorisation de la qualité des soins - continuité de la prise en charge chez le médecin traitant et moins de points de ruptures dans le parcours du patient.

LES SITES DE TELEMEDECINE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE EN 2018



Sources : Données ARS BFC
Exploitation DIS/DES (ArcMap - Nov.18)

— Contact Presse :
— Lauranneournault
— Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
 Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
 Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr